



Modalités d'entrée en SSS Football pour la rentrée 2020-2021

La SSS football du collège Holder est composée d'un **effectif d'une quarantaine d'élèves**, répartis dans une classe de 6^{ème}, une classe de 5^{ème}, une classe de 4^{ème} et une classe de 3^{ème}.

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, il convient donc de renouveler les élèves de 3^{ème} quittant le collège pour aller au lycée, par des élèves de CM2 volontaires arrivant en 6^{ème}.

Les places offertes pour intégrer la section l'année prochaine **sont au nombre de 10**.

Qu'implique le fait d'intégrer la SSS football ?

_4h de de football par semaine en plus des heures obligatoires en sixième, + quelques matchs ou tournoi sur l'année.

Ces heures de section se déroulent **les mardi et jeudi de 7h à 9h** sur le terrain de football synthétique du collège.

_la tenue (maillot, short, bas) est offerte à chaque élève en début d'année, seuls crampons et protège-tibias restent à sa charge.

_une charte de bonne conduite (assiduité aux entraînements, tenue vestimentaire et bonne attitude en cours, engagement de maintenir des résultats satisfaisants dans l'ensemble des matières scolaires) est à signer en début d'année scolaire. **En cas de non respect des éléments de cette charte, une exclusion définitive de la section peut être envisagée.**

_enfin, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du football en compétition est à fournir dès la rentrée (document valable 3 ans, à compter de sa date d'émission).

Comment faire pour être sélectionné en SSS Football ?

_ tout d'abord il faut bien être conscient que **la section sportive est un dispositif exigeant du point de vue sportif mais aussi scolaire**. La motivation doit être sans faille et le travail sérieux pour espérer des progrès en football mais aussi en classe.

_la première phase de la détection, footballistique, se fait **via les éducateurs des clubs**. Les enfants(/familles) intéressés par une entrée en section **doivent s'adresser à leur éducateur de club** qui me transmet les candidatures.

_je contacte ensuite les familles pour procéder à la **deuxième phase de la détection** qui consiste en **l'étude des bulletins scolaires**.

_à l'issue de ces deux phases **une liste définitive des candidats retenus est publiée** (fin mai).

M. Guillerez

Responsable de la SSS football du collège G.Holder